

Contre les CAMBRIOLAGES

Ayez les
bons réflexes !



Gendarmerie
NATIONALE

POLICE
NATIONALE

Avant de partir EN VACANCES



- **Informez votre entourage** de votre départ (famille, amis, voisins...)
- **Faites suivre votre courrier** ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence
- **Transférez vos appels** sur votre téléphone portable ou une autre ligne
- **Votre domicile doit paraître habité** tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

**Ne communiquez pas
vos dates de vacances ou vos absences
sur vos réseaux sociaux**

Opération Tranquillité Vacances

VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous pouvez vous inscrire au dispositif :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix
- soit en vous inscrivant en ligne via le site **service-public.fr**



Préfet du Morbihan